



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
Ontario

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent  
les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
10th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto  
Ontario  
M2N 6A6

<b>Title - Sujet</b> Transport Canada Environmental Serv	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> T4005-200053/A	<b>Date</b> 2021-06-15
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> T4005-200053	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-1-44003 (202)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-202-8056	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> 2021-05-18	
<b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-06-28</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Essa, Zobia	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor202
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 708-2604 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

## **MODIFICATION 002**

La modification 002 vise à 1) incorporer une prolongation du délai, et 2) répondre aux questions des soumissionnaires.

### **1) Prolongation du délai**

Avis est donné par la présente que la date limite pour la réception des offres est reportée au lundi 28 juin 2021 à 14 h.

### **2) Questions et réponses**

**Q5) Conformément aux instructions fournies dans le document de l'OCIR, « Les offrants doivent limiter leur réponse pour chaque projet à un maximum de 1500 mots ». Pouvez-vous préciser si cette limite de mots inclut toutes les informations requises pour les cinq sections requises, à savoir les informations sur le projet, les informations sur le client du projet, la valeur du projet, la portée et la description du projet et la gestion du projet, OU si elle s'applique uniquement aux deux dernières sections, à savoir la portée et la description du projet et la gestion du projet?**

R5) La limite de 1500 mots s'applique uniquement au texte pour la portée et la description du projet et la gestion du projet.

**Q6) En ce qui concerne l'exigence O2, pouvez-vous préciser si cinq ans d'expérience sont requis dans chacune des trois catégories, ou au total parmi celles-ci?**

R6) Un minimum de 5 ans est requis au total, avec une expérience dans les trois catégories.

**Q7) Sous Expérience de l'entreprise, les exigences cotées à la page 40 de la DOC, la demande concerne deux projets d'évaluation environnementale de site de phase II/III. Pouvez-vous préciser s'il s'agit d'un projet de phase II et III combinés, ou d'un projet de phase II ou de phase III?**

R7) Deux projets sont demandés; ils peuvent être de la phase II ou la phase III, ou un de chaque.

**Q8) La DDP exige un projet de surveillance environnementale à l'annexe E, O3 (expérience de l'entreprise). Toutefois, à la section 3.7 de la DDP, il n'y a pas de description de la portée des travaux requis (la surveillance environnementale est**

---

**indiquée sous Autres travaux et la surveillance à long terme est indiquée comme un élément distinct). Transports Canada pourrait-il fournir une description de la portée de la surveillance environnementale afin que nous puissions choisir un projet qui reflète le mieux la portée des travaux requis?**

R8) La surveillance à long terme serait appropriée pour la soumission d'un projet de surveillance environnementale, par exemple surveillance des eaux souterraines, de la qualité du sol et des sédiments.

**Q9) La DDP énonce les accréditations jugées acceptables (R6) pour le personnel clé. Toutefois, bon nombre des services énumérés à la section 3.7 de la DDP exigent des accréditations particulières dans la province de l'Ontario. Transports Canada pourrait-il confirmer si les accréditations acceptables diffèrent selon le personnel clé (p. ex. gestionnaire principal de projet, consultant principal - ESA, évaluateurs principaux des risques, spécialiste principal de l'évaluation des sédiments)? Transports Canada pourrait-il confirmer si toutes les accréditations recevront des points complets pour tous les rôles lors de l'évaluation des soumissions?**

R9) Toutes les accréditations énumérées au R6 recevront tous les points.

**Q11) L'annexe B (Base de paiement) comprend une demande de taux horaire ferme pour le technologue principal. Aucun taux n'est demandé pour un technologue subalterne. Étant donné qu'un technologue principal est défini à la section 2.5 comme ayant un minimum de huit années d'expérience professionnelle pertinente et étant agréé par l'Ontario Association of Certified Technologists and Technicians (OACTT), cela signifie-t-il que tous les technologues travaillant pour l'OSS devront satisfaire à ces exigences?**

R11) Oui.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**